

Les socialistes au pouvoir

LE FRONT POPULAIRE

- réforme de la Banque de France ;
- nationalisations (elles concernent l'armement et certains transports : ex : SNCF) ;
- création de l'Office du blé ;
- semaine de quarante heures ;
- congés payés (15 jours).

Ces deux dernières mesures reprennent le contenu des accords Matignon.

Par ces accords, issus d'une négociation entre le patronat et les syndicats, les travailleurs obtiennent, outre les 40 heures et les congés payés :

- la reconnaissance des délégués d'atelier ;
- la liberté syndicale ;
- la signature de conventions collectives ;
- des augmentations substantielles de salaires, de 7 à 15 %.

LA LIBÉRATION

- Droit de vote accordé aux femmes ;
- nationalisations : énergie (ex. EDF-GDF), aviation, Régie Renault, banques (ex. : Crédit lyonnais), compagnie nationale du Rhône, agence Havas...
- création des comités d'entreprises ;
- promulgation d'une ordonnance qui généralise les anciennes assurances sociales sous le terme de sécurité sociale.

1956-1957

LE FRONT RÉPUBLICAIN

- Troisième semaine de congés payés (février 1956) ;
- indépendance du Maroc ;
- signature du traité de Rome instituant la CEE ;
- loi cadre sur la décolonisation de l'Afrique noire.

BILAN DE LA GAUCHE AU POUVOIR DE 1981 À 1986

Entre 1981 et 1986, les socialistes ont fait avancer la France vers plus de progrès et de justice sociale.

Ils ont notamment :

- abaissé l'âge de la retraite à 60 ans ;
- instauré la 5e semaine de congés payés ;
- augmenté le SMIC, le minimum vieillesse, l'allocation aux handicapés et les prestations familiales ;
- étendu les droits des travailleurs dans l'entreprise (lois Auroux) ;
- instauré l'impôt sur les grandes fortunes ;
- fait avancer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ;
- rétabli la couverture sociale des chômeurs ;
- réduit l'inflation de 14 % à 3 % ;
- étendu, dynamisé et démocratisé le secteur public ;
- relancé la recherche et la culture ;
- modernisé l'outil de production ;
- créé les offices par produit en agriculture ;
- exonéré les bas salaires de l'impôt sur le revenu ;
- permis le remboursement de l'IVG ;
- exonéré de la taxe d'habitation les personnes âgées les plus démunies ;
- développé les possibilités d'accès à la formation professionnelle ;
- aboli la peine de mort ;
- lancé, pour la première fois en France, un véritable processus de décentralisation ;
- doté d'un statut les conjoints d'artisans et de commerçants ;
- autorisé les radios libres ;
- créé de nouvelles chaînes de télévision ;
- modernisé la police ;
- élargi la Communauté européenne ;

- adopté le projet de tunnel sous la Manche ;
- ouvert l'école sur l'entreprise ;
- augmenté l'aide publique aux pays du Tiers-Monde ;
- mené une politique de prévention de la délinquance (Conseil national de prévention de la délinquance, développement social des quartiers, ZEP, plans anti-été-chaud) ;
- démocratisé les rapports propriétaires-locataires (loi Quilliot).

BILAN 1988 À 1993

■ La lutte contre les exclusions

- Revenu Minimum d'insertion pour les plus démunis ;
- politique de traitement économique du chômage : plus de 800 000 emplois créés en trois ans, jusqu'en 1991. Par ailleurs on a observé une baisse très sensible du chômage des jeunes sur les deux années ;
- loi sur la lutte contre la précarité de l'emploi ;
- mise en place du crédit formation ;
- abrogation de la loi Pasqua (sur l'immigration) ;
- nouvelle Calédonie : après les affrontements meurtriers des mois qui ont précédé leur retour au pouvoir, le gouvernement obtient la réconciliation des kanaks et des caldoches et fait adopter un projet de développement de la Nouvelle Calédonie ;
- augmentation de l'aide publique au développement (APD) qui atteint 0,54 % du PIB.

■ Justice sociale justice fiscale

- Impôt de solidarité sur la fortune pour financer le RMI ;
- création d'un plan d'épargne populaire ;
- plafonnement de la taxe d'habitation à

- 4 % du revenu imposable et réduction des taux de TVA ;
- contribution sociale généralisée ;
- ouverture de discussions pour une politique contractuelle de relèvement des bas salaires...

■ Une priorité l'éducation

- Plan d'urgence et de rénovation des lycées visant à développer la vie lycéenne et à fixer les droits et devoirs des lycéens ;
- loi d'orientation pour l'Éducation nationale, déblocage de crédits pour la rénovation du système éducatif, plan d'urgence sur l'enseignement supérieur avec la construction de nouveaux locaux universitaires ;
- rénovation pédagogique des collèges et lycées ;
- plan Université 2000 et plan social étudiant ;
- le budget de l'Éducation nationale (qui progresse de 64,5 milliards en 4 ans) est désormais le premier budget de la Nation.

■ Audiovisuel

- Création du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel).

■ Politique de la ville, décentralisation, aménagement du territoire

- Réforme de la loi Méhaignerie (limitation des augmentations de loyers). La loi Besson sur le logement assure un véritable droit au logement ;
- élaboration d'un projet de développement pour l'Île-de-France ;
- relance de la décentralisation et de l'aménagement du territoire ;
- relance de la construction de logements sociaux ;
- politique de la ville et des banlieues sous l'impulsion de la délégation ministérielle à

- la ville avec la relance des projets de DSQ (Développement social des quartiers) ;
- mise en place d'un ministère de la ville ;
- vote de la loi d'orientation sur la ville. Cette loi a pour objectif de corriger certaines inégalités qui existent entre les communes, notamment au sein d'une même agglomération, en établissant de nouveaux mécanismes de solidarité financière ;
- délocalisation des administrations centrales ;
- vote de la loi sur l'administration territoriale, permettant de donner un second souffle à la décentralisation : incitations à l'intercommunalité, statut de l'élu...

■ Politique de rénovation du service public

- refonte de la grille indiciaire, modernisation des PTT...

■ Défense

- Plan armée 2000, modernisation et simplification des structures des forces armées ;
- réduction du service national à 10 mois.

■ Environnement

- Doublement du budget de l'environnement entre 1988 et 1991 ;
- la France joue un rôle moteur dans les négociations internationales pour la protection de la planète (notamment lors de la conférence de la Haye en mars 1989) et participe activement au sommet de Rio en juin 1992 ;
- vote de la loi sur l'eau ;
- mise en place d'une politique de fiscalité écologique ;
- politique de lutte contre le bruit et autres formes de nuisances ;
- politique de maîtrise des déchets (création des "éco-produits", plan de résorption des décharges sauvages...).

■ La France dans le monde

- Diplomatie active avec des succès importants comme la conférence de Paris sur la paix au Cambodge ;
- la France poursuit avec vigueur son action en faveur de la construction européenne.

BILAN DES ANNÉES DE GOUVERNEMENT DE 1997 À 2002

Affaires sociales

- Création de 350 000 emplois-jeunes
- Loi d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail 1999 et 2000 (RTT- passage aux 35 heures) 30 000 accords d'entreprises
- Mise en œuvre de la Loi de lutte contre les exclusions 1999 (baisse du chômage longue durée et des plus de 50 ans, renforcement du droit au logement...)
- Ouverture des Contrats de Qualification pour adultes
- Revalorisation du SMIC et des minima sociaux
- Allègement des cotisations patronales sur les bas salaires
- Instauration du guichet unique de création d'entreprise (coût réduit et baisse des cotisations sociales)
- Basculement de cotisations maladie sur la CSG permettant une augmentation de 1,1 % du salaire net
- Programme d'action gouvernementale pour la société de l'information avec soutien accru aux entreprises innovantes
- Création d'un Secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire pour la rénovation juridique du statut de la vie associative, de la Mutualité
- Loi de protection des personnes suren-

dettées (Janvier 1998) et aide aux suren-

- dettées
- Aide aux plus démunis (prime aux bénéficiaires du RMI, de l'ASS, de l'AI et abandon des créances fiscales)
- Loi sur le pacte civil de solidarité "PACS" (novembre 99)
- Loi de Décembre 2000 visant à résorber la précarité dans la fonction publique
- Projet de Loi sur les retraites présentée à l'Assemblée nationale (décembre 2000)
- Loi relative à la mise en place d'une allocation autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans (juin 2001)
- Lois de protection de l'emploi et des droits salariaux pour les licenciements économiques de la formation professionnelle (VAP, apprentissage, CQ) (décembre 2001)

■ Fiscalité

- Baisse de la TVA, de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation (200 milliards sur 4 ans)
- Suppression progressive de la part salaire sur la taxe professionnelle et allègement d'impôts pour les entreprises, surtout pour les PME
- Suppression du timbre fiscal sur les cartes d'identité en 1998 et du droit d'examen pour le permis de conduire
- Suppression de la vignette auto en 2000
- Baisse de 30 % en septembre 2000 de taxation sur le fuel domestique

■ Épargne et finances

- Loi " épargne et sécurité financière " en 1999 pour la garantie des dépôts bancaires
- Taux d'épargne relevé en 2000 : livret A à 3 %, PEP à 4,25 %, PEL à 4,5 %
- Constitution d'une Commission de contrôle des fonds publics accordés aux entreprises (décembre 2000)

- Création d'une prime à l'emploi pour l'amélioration des revenus des plus faibles (mai 2001)

■ Lois constitutionnelles

- Loi sur la parité (juillet 1999) favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions et mandats électoraux
- Loi sur la limitation du cumul des mandats votée par l'Assemblée nationale mais amputée par le Sénat
- Loi sur le quinquennat du mandat présidentiel adoptée par référendum en septembre 2000
- Loi sur l'habilitation à transposer par ordonnances des directives européennes (décembre 2000)
- Adoption définitive de la modification du calendrier électoral (décembre 2001)

■ Lois organiques

- Recrutements exceptionnels de magistrats (février 1998)
- Adaptation du statut de la magistrature (juillet 1999)

■ Citoyenneté

- Loi permettant l'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales (nov. 1997)
- Mise en place d'instances pour les jeunes (Conseil permanent et Conseils départementaux)
- Loi de suspension du Service national (octobre 1997) remplacée par un parcours de citoyenneté indifféremment des sexes
- loi sur l'accès à la Nationalité (du droit du sol) (mars 1998)
- Loi sur le conseil de famille (mars 1998)
- Loi sur l'entrée, le séjour des étrangers et le droit d'asile RESEDA (mai 1998)
- Plan de lutte contre les discriminations après la création en janvier 1999 de 115 commissions d'accès à la citoyenneté CODAC (mars 2000)

- Loi de démocratie de proximité (février 2002)

■ Solidarité territoriale

- Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire (juin 99) avec le contrat Plan Etat-région 2000-2006
- Loi d'orientation agricole (mai 99) avec les contrats territoriaux d'exploitation
- Loi sur l'Intercommunalité (juillet 99)
- Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU)
- Renforcement de la présence de services publics de proximité (médiateurs...)
- Obligation pour les communes de 50 000 habitants de se doter à terme de 20 % de logement sociaux
- Loi pour la Corse sur la possibilité d'adaptation de normes aux spécificités de l'île (décembre 2001)

■ Sécurité et justice

- Loi sur l'organisation des procès terroristes (décembre 1997)
- Mise en place de centres éducatifs renforcés (CER) et création de 50 centres de placement immédiat pour lutter contre la délinquance des mineurs
- Mise en œuvre d'une police de proximité
- Loi sur la prévention et la répression des infractions sexuelles et protection des mineurs (juin 1998)
- Loi d'accès au droit et résolution à l'amiable des conflits (décembre 1998)
- Loi pour la mise en place d'une justice plus rapide, plus accessible et proche des citoyens à tous les actes de délinquance de faible gravité (juin 1999)
- Création de conseils départementaux de l'aide juridique (CADJ) et de Maisons de justice de proximité (2000)
- Loi de réglementation de la sécurité quotidienne (armes, police, terrorisme, moyens de paiements) (octobre 2001)

- Loi de renforcement de la présomption d'innocente et des droits des victimes (février 2002)

■ Éducation

- Plan de lutte contre la violence scolaire (janvier 1998) (plus d'encadrement, d'effectifs, de classes-relais...)
- Déconcentration des mutations des personnels du second degré
- Réformes pédagogiques à tous les niveaux et création de conseils de la vie lycéenne
- Création d'un diplôme de Licence professionnelle à l'Education nationale
- Plan U3M (Université du 3ème Millénaire) sur la modernisation de l'enseignement supérieur et la reconnaissance BAC+5 à l'échelon européen
- Mise en place de connexions Internet dans les établissements scolaires et universitaires
- Plan de formation généralisée à tous les niveaux pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication avec création de diplômes " informatique, Internet et multimédia " (NTIC)
- Renforcement du budget de la recherche dans les domaines scientifiques et technologiques

■ Santé

- Loi sur le sport professionnel (décembre 98)
- Loi pour le renforcement du dispositif de lutte contre le dopage (mars 1999)
- Création du 1er outil de veille scientifique et sanitaire d'Europe : l'agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) et de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSAPS) (avril 2001)
- Mise en place du Plan triennal (1999-2001) de lutte contre les drogues
- " Droit de substitution " de médicaments

génériques pour lutter contre la surconsommation des médicaments

- Mise en place de la couverture maladie universelle (CMU) (janvier 2000)
- Réglementation stricte et contrôlée des semences contenant des OGM, dans le respect du principe de précaution
- Loi sur la contraception d'urgence simplifiée et sur l'allongement de 2 mois du délai légal de l'IVG et sur l'aménagement de l'autorité parentale des mineures pour l'IVG (octobre 2000)
- Loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) (juin 2001)
- Loi relative aux droits des malades et à la qualité du système sanitaire (février 2002)

■ Environnement

- Application de la Loi sur l'air et du Plan national de lutte contre les changements climatiques et de la lutte contre les nuisances sonores
- Réforme de la législation de l'eau
- Véritable fiscalité écologique selon le principe " pollueur payeur " par une taxe générale sur les activités polluantes
- Mise en place d'une procédure de classement de 33 sites naturels nouveaux à protéger
- Pas d'augmentation depuis 1997 de taxation sur l'essence sans plomb

■ Europe et international

- Loi sur la Cour pénale internationale (février 2000)
- Lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux, adaptation de la Convention OCDE et UE (juin 2000)
- Sous l'impulsion de la France, le Conseil agricole de l'Europe décide d'étendre les tests de dépistage à l'ensemble des

bovins " à risque " (novembre 2000) et retrait systématique des tissus à risques à l'abattage

- Suspension temporaire et générale de l'utilisation de farines animales (novembre 2000) selon le principe de précaution
- Mise en place de programmes de recherche sur les maladies à prions et sur les tests de détection (juin 2000)
- Ratification de la convention de lutte contre les changements climatiques du protocole de Kyoto en favorisant les énergies renouvelables et sur la bio sécurité (juillet 2000)
- La Présidence française de l'Union européenne (2ème semestre 2000) a adopté un agenda social pour faire de l'Europe un espace de progrès social et plein emploi. Elle a préparé une Europe de la défense, une réforme des institutions et l'amélioration du fonctionnement de l'Euro II.
- Ratification du traité de Nice (juin 2001)
- Loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (novembre 2001)
- Amplification de l'action du gouvernement français en faveur de la paix et de la démocratie dans le monde.
- Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente des enfants, leur prostitution et leur utilisation à des fins pornographiques (février 2002)

En novembre 1999, 150 partis frères de l'internationale socialiste, et celui de l'Internationale socialiste des Femmes réaffirment leurs principes fondamentaux pour la liberté, la justice sociale et la solidarité dans le monde.

Ils défendent à Paris l'idée de démocratie, basée sur les droits égaux pour les femmes et les hommes, sérieusement en danger dans beaucoup de régions du monde.